

SAINTE BIBLE

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC

LES COMMENTAIRES DE MÉNOCHIUS

ET DES NOTES HISTORIQUES ET THÉOLOGIQUES.

LA GÈNÈSE.

CHAPITRE PREMIER.

Création du monde. Formation de l'homme.

- | | |
|---|---|
| 1. In principio creavit Deus cœlum et terram. [a Ps. 32. 6. 133. 5. Eccl. 18. 1. Act. 14. 17. 24.] | 1. Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. |
| 2. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi, et Spiritus Dei ferabatur super aquas. | 2. La terre était informe et toute nue; les ténèbres couvraient la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux. |

1. *In principio.* Plusieurs Pères entendent par le principe le Verbe, par qui toutes choses ont été faites, Jésus-Christ d'appelle son être lui-même le principe — *Deus.* Le mot hebreu est au pluriel, bien que le verbe qui le régit soit au singulier, pour indiquer dès le commencement la pluralité des personnes divines qui n'empêche pas l'unité de Dieu. Le Saint-Esprit est nommé au verset suivants. Le Dieu, auteur de toutes choses, est donc un Dieu en trois personnes, — *Creavit.* Le dogme de la création et celui de la Trinité coupent court à l'erreur du panthéisme. La Trinité nous montre Dieu éternellement fécond et se suffisant à lui-même sans quant à sa substance aussi bien que quant à son mode, que la matière n'est pas d'essence le Créateur, comme l'a fait le polythéisme chez toutes les nations. — *Cœlum et terram.* Il n'y a dans le monde que deux substances, les esprits et les corps. Nous croyons avec les Pères que le mot ciel désigne ici les myriades d'anges qui environnent le trône de Dieu, et que le mot terre indique cette multitude de corps qui peuplent l'espace.

2. *Tenebræ erant super faciem abyssi.* La terre ou le monde matériel, dont Moïse va nous décrire les transformations, fut d'abord à l'état de confusion et de chaos. C'est ce qu'Ovide constate dans ces beaux vers qui ne sont qu'une traduction des traditions des Grecs et des Romains, qui n'étaient elles-mêmes qu'un écho des traditions orientales.

Ardere mare et terram et quod tegit omnia cœlum

Unus erat toto nature vulgus in orbe.

Quem discere chaos : ruita indigestaque moles. (MÉTAM., lib. 1, cap. 1.)

Combien de temps à duré cet état chaotique ! La Gènesse ne détermine rien, on peut lui donner une durée aussi longue qu'on voudra et y placer les révolutions qui ont pu subsister sans bouleverser notre globe avant qu'il ne fût habitable. — *Spiritus Dei.* L'Esprit de Dieu va Bossuet, qu'il n'agit pas avec une nécessité ou par une impérieuse avouée, comme se le sont imaginés quelques philosophes. Le soleil jette d'un seul coup, sans se retenir, tout ce qu'il a versé où il lui plaît et sentant qu'il lui plaît : et comme, en faisant le monde par sa parole, il se montre que rien ne le peine, ni la faisant à plusieurs reprises, il fait voir qu'il est le maître de sa matière, de toute son entreprise, et qu'il n'a, en agissant, d'autre règle que sa volonté toujours droite par elle-même. Cette conduite de Dieu nous fait voir aussi que tout sort immédiatement de sa main (Bossuet, *Discours sur l'Hist. universelle*, II^e part., c. 1.)

CAP. I. — 1. *In principio.* Id est in primordio sui initio, non æternitatis, non ævi, sed temporis. — *Creavit.* Ex nihilo. — *Deus.* Hebr. *Elohim*, qui vox, pluralis numeri, Trinitatem indicat. — *Cœlum.* Empyreum, quod S. Paulus vocat serenum cœlum, unâ cum æthere, qui simul cum mundo conditi sunt. — *Et terram.* Globum terræ, cum æquarum mole terræ infusæ, et superflua æsequo portione ungue ad cœlum empyreum : cœli et terre nomine intelligitur universum hoc, quale nunc est.

2. *Terra autem erat inanis et vacua.* Vacua hominibus, animalibus, plantis, etc. — *Tenebræ.* Non lucis privatio; nam lux postea creata, sed lumina defectus, obscuritas, caligo. — *Abyssi.* Ἄβυσσος Græcis est, quod fando caret, vel ad cuius fundum penetrari non potest. Abyssum autem vocat totum illam molem terræ et aquæ. — *Spiritus Dei.* Spiritus sanctus. —

27. Dieu créa donc l'homme à son image ; il le créa à l'image de Dieu, et il les créa mâle et femelle.

28. Et Dieu, les bénit, et leur dit : Croissez et multipliez-vous ; remplissez la terre et vous l'assubliez, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre.

29. Dieu dit encore : Je vous ai donné toutes les herbes qui portent leur grain sur la terre, et tous les arbres qui renferment en eux-mêmes leur semence, chacun selon son espèce, afin qu'ils vous servent de nourriture :

30. Et à tous les animaux de la terre, et à tous les oiseaux du ciel, et à tout ce qui se meut sur la terre, et qui est vivant et animé, afin qu'ils aient de quoi se nourrir. Et cela se fit ainsi.

31. Dieu vit toutes les choses qu'il avait faites, et elles étaient très-bonnes. Et du soir et du matin se fit le sixième jour.

CHAPITRE II.

Sanctification du septième jour. Le paradis terrestre. Eve. Institution du mariage.

1. Le ciel et la terre, avec tous leurs ornements, furent donc ainsi achevés ;

1. Igitur perfecti sunt celi et terra, et omnis ornamens eorum.

27. *Masculum et feminam.* Il ne créa qu'un couple, un homme et une femme ; c'est ce qui établit l'unité du genre humain. Cette unité est un des faits fondamentaux de la religion. C'est en raison de l'unité de l'espèce humaine que nous croyons que tous les hommes ont péché dans Adam et qu'ils ont tous été régénérés en Jésus-Christ. C'est la doctrine de saint Paul : *Sicut per unum delictum in omnes homines in condemnationem, ite et per factum est peccatum in omnes homines in justificationem vite. Sicut enim per inobedientiam unius hominis, peccatores constituti sunt multi ; ita et per unius obedientiam, justi constituentur multi.* (Rom., V, 18, 19.) Il ne faut pas se laisser aller à chercher à diversifier ce fait fondamental de notre croyance, et il faut l'avouer, la différence des langues et la diversité physique des variétés de l'espèce humaine ont d'abord semblé autoriser ses singularités. Mais à mesure que la science a fait des progrès, il a été mieux constaté que ces différences ne tiennent qu'à des causes purement accidentelles, et que l'unité de l'espèce n'en subsiste pas moins. Ainsi l'école des langues a montré que l'espéranto n'est que le même que la parole et que les peuples sont restés soumis aux mêmes lois. Les naturalistes ont reconnu que le race caucasienne au teint blanc, le nègre noir, le Mongol jaune ou olive, l'Américain outré et le Malais basané peuvent s'unir entre eux et engendrer en commun la grande et unique famille du genre humain. D'ott Buffon conclut que leurs taches ne sont point originelles. Leurs dissemblances, ajoute-t-il, n'étant qu'extérieures, ces altérations de nature ne sont que superficielles et il est certain que tous se font d'un même homme qui s'est veni de noir sous la robe torride, et qui est tanné, rapetissé par le froid gelé du pôle de la sphère (*Œuvres complètes*, tom. IV, p. 110).

28. *Requiritur die septimo.* Dieu se reposa le septième jour et le sanctifia. La création a fini le sixième jour qui est le vendredi. Le samedi est le jour où le Seigneur s'est reposé. C'est

27. Et creavit Deus hominem ad imaginem suam : a ad imaginem Dei creavit illum, a masculum et feminam creavit illum, [a *Sup.* 2. 23. *Ecccl.* 17. 1.] b *Matth.* 23. 1.

28. Benedixitque illis Deus et ait : a Crescite, et multiplicamini, et replete terram, et subjugate eam, et dominamini piscibus maris, et volatilibus celi, et universis animalibus, que moventur super terram. [a *Inf.* 8. 17. 9. 1.]

29. Dixitque Deus : Ecce dedi vobis omnem herbam afferentem super terram, et universa ligna que habent in semetipsis sementem generis sui, ut sint vobis in escam. [a *Inf.* 9. 3. 2.]

30. Et cunctis animalibus terre, omnique voluceri celi, et universis que moventur in terra, et in quibus est anima vivens, ut habitent ad vescomum. Et factum est ita.

31. a Viditque Deus cuncta que fecerat, et erat valde bona. Et factus est dies sextus. [a *Ecccl.* 39. 21. *Marc.* 7. 37.]

27. *Masculum et feminam creavit eos.* Non simul, sed successivo ; non ergo Adam hermaphrodite, quod quidam hæretici ausus est dicere.

28. *Crescite, et multiplicamini.* Vult sup. n. 22. His verbis benedictione continetur, non preceptum singulis hominibus datum de prole procreanda. — *Benedixit enim.* Habitatiois vestre, donata ut patris foris Jôdœan facile.

29. *Ecce dedi vobis.* Id est do, attribuo. Homines usque ad diluvium, herbis fructibusque comestis, caribus ac vino abstinuerunt, non peculiaris aliunde mandato prohibente, sed nonnulli ratione inde nati, quod Deus usum carnium et vini mandans, eis concessisset, ut potius carnis comestis. Genes. 9. 2. — *Igitur.* Arboris pomiferas.

30. *In quibus est anima vivens.* Quomocunque aliquo sensu sunt prædita, etiam solo tactu, ut quidam vilissima saxa adhorvata.

31. *Viditque bona.* Id est optine ; cavens enim Hebræi superlativo, et pro eo utitur nonnunquam additum lujus volis, *valde.*

Cap. II. — 1. *Omnis ornamens.* Angeli et sidera ; pro ornatus hebræus est *israhel*, exercitus, militis ; angeli enim sunt illius exercitus, et sidera ornamens, et eius ornamens tunc dicitur. *Omnis ornamens,* quia eorum summo propter.

2. *Die septimo.* Exclusive. Itaque dominico die opus creatiois inchoatum. — *Opus suum.*

opus suum quod fecerat : et a requiescit die septimo sub universo opere quod operaverat. [a *Ecod.* 20. 11. 31. 17. *Deut.* 5. 14. *Hebr.* 4. 4.]

3. Et benedixit diei septimo, et sanctificavit illum : quia in ipso cessaverat ab omni opere suo quod creavit Deus ut faceret.

4. Istæ sunt generationes celi et terre, quando creata sunt, in die quo fecit Dominus Deus celum et terram : 5. Et cumque virgulum agit antequam oritur in terra, commingit herbarum regionis primumque germinat : non enim plurali Dominus Deus super terram, et homo non erat qui operaretur terram.

6. Sed fons ascendebat e terra, irrigans universam superficiem terræ.

7. Et habebat igitur Dominus Deus hominem de limo terræ, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vite, et a factus est homo in animam viventem. [a *L. Cor.* 15. 45.]

tout l'ouvrage qu'il avait fait, et il se reposa le septième jour, après avoir achevé tous ses ouvrages.

3. Il bénit le septième jour, et il le sanctifia, parce qu'il avait cessé en ce jour de produire tous les ouvrages qu'il avait créés.

4. Telle a été l'origine du ciel et de la terre, et c'est ainsi qu'ils furent créés au jour que le Seigneur fit l'un et l'autre.

5. Et toutes les plantes des champs, avant qu'elles fussent sorties de la terre, et toutes les herbes de la campagne, avant qu'elles eussent poussé. Car le Seigneur Dieu n'avait point encore fait pleuvoir sur la terre, et il n'y avait point d'homme pour le labourer.

6. Mais il s'élevait de la terre une fontaine, qui en arrosait toute la surface.

7. Et le Seigneur Dieu, forma donc l'homme du limon de la terre, et il inspirait sur le visage un souffle de vie, et l'homme devint vivant et animé.

pour cela que dans l'ancienne Loi, Dieu commanda aux Juifs de sanctifier. Toutefois, vous de sanctifier le jour du Sabbat. — Ce septième jour est le repos du Seigneur, vous ne feriez ce jour-là aucun ouvrage, ni vous, ni votre frère, ni votre serviteur, ni votre servante, ni vos bêtes ou animaux. (Exod., XX, 10.) Mais attaché à tant d'importance à cette loi, qu'il puni de mort le transgresseur. Si quelqu'un travaille ce jour-là, il périra du milieu du peuple (Exod., XXXI, 14). Jésus-Christ ressuscita le lendemain du sabbat, c'est-à-dire le premier jour de la semaine ; ce fut aussi le premier jour de la semaine que le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres. C'est pour conserver la mémoire de ces grands mystères que les Apôtres ont transféré le repos du sabbat au jour suivant, qui s'est appelé le jour du Seigneur, *diei Dominico* ou *Dionacis*. Ainsi le dimanche rappelle à l'humanité régénérée la seconde création, comme le sabbat était pour le genre humain le souvenir de la création primitive.

3. *Sanctificavit illum.* Cette sanctification du septième jour suppose l'existence du culte extérieur. Les déistes voudraient que le culte intérieur seul fût légitime. Mais l'homme étant composé d'un corps et d'une âme, le culte extérieur ne peut pas être séparé du culte intérieur que la parole de la pensée. Sans doute le culte extérieur dans le culte intérieur serait insignifiant et vide, comme la parole sans la pensée ; il peut être hypocrite comme la parole sans être fautive et mensonge. Mais la parole est vraie et illicite, même le culte intérieur sans le culte extérieur n'est qu'un idéal impossible, une idée creuse qui s'évanouit. C'est ce qui fait que l'homme, qui veut se passer du culte extérieur ne tarde pas à connaître complètement le néant intérieur de sa pensée. Dieu est *in se sine Deo in hoc mundo.*

Formavit hominem de limo terræ. Quand il s'agit des animaux et des autres créatures, on dit *factus est*. Ici on dit *formavit*. Il aurait pu créer ainsi les hommes. Mais pour montrer que ce corps est

Creationis. — *Requiescit.* Non defatigatione, ut nos solent, sed sola omissione operationis. Hoc est autem significat *vos hebreæ sabbath, cessavit.* Hinc factum Sabbato nomen, qui dies quidam Hebræis.

3. *Benedixit.* Laudavit, approbavit. — *Sanctificavit.* Divino cultui segregavit, qui dedicavit, exemplo quiescit una venerabilis redditus, et inviolabilis precepto servari statuit, non sicut et respicit, etiam ad destinationem sui, dies enim Sabbati et dies octavae hebdomade sunt. Exod. 30. 8. Et aliquid. Alii vero sentiant actum festum inchoatum, colligunt voluisse ab Adam easque posteris sacro rito et cultu Dei, maxime recedendo beneficiis creatiois sue, voluisse quiescere. Hoc diei completæ. — *Quæ creatio est.* — *Quæ creatio est.* Id est creavit faciendū, et creando facti æque perfecti. Hebræismus.

4. *Generatiois.* Creationis. — *In die.* Toto sex diebus spatio. Bedæ. Hinc aliquando in Scripturis sacris tempus simpliciter significat, sui diurnum. Num. 8. 17. dicitur de tempore nocturno : *Ecce die quo percussit, etc.*

5. *Et omnes virgulum.* Ergo herbæ sine verbi posset : In die (*primo mundi*) quo fecit Deus celum et terram, omnia virgulum agit nodum germinabat, sed fons ascendebat ab eis sicut *terrad.* *Sed fons.* Quiddam vaporem intrahentem, August., 5. de Gen. c. 4, ait fortasse fontem pro fontibus positum. Cornelius post vocem *et significans* inauditionem, hoc est abyssum limam primitivam aquarum, quæ quæ dicitur. *In die.* n. 2, hoc enim et terri videlicet emergere et ascendere, irrigabatque et tegelat totam terram.

7. *Formavit igitur.* Redd. Mossa ad opus sextæ diei, ut formationem hominis luculentius explicet. Hebræis ad verbum sic habent : *Formavit Deus hominem pulverem, et solum de terræ.* Vob hæbreæ *tsaar*, et græcum *επιπλασ* proprie ad figuram pertinet, idemque est quod planavit. Soluti Scriptura Deum quidem, hominem argute comparat. Lege Regem. c. 18. au.

8. *Homines enim sicut animas.* *Animas enim sicut homines.* Quisquis corpus habet aliud constet elementis, tamen terra tantum predominanti fit sensu. IXX legunt : *Pulverem accipiens et terræ.* Addit ergo liquor, et lutum factum, formatisque protoplastus de *terrd*

16. Dieu dit aussi à la femme : Je vous alligrai de plusieurs maux pendant votre grossesse : vous enfanterez dans la douleur ; et vous serez sous la puissance de votre mari, et il vous domnera.

17. Il dit ensuite à Adam : Parce que vous avez écouté la voix de votre femme et que vous avez mangé de l'arbre dont je vous avais défendu de manger, vous serez maudits à cause de ce que vous avez fait ; et vous n'en tirerez de quoi vous nourrir pendant toute votre vie, qu'à peu beaucoup de travail.

18. Elle vous produira des épines et des orties ; et vous vous nourrirez de l'herbe de la terre.

france. Il y eut le nom d'Horus chez les Egyptiens, de Vicinon chez les Indes, de Sammonocodon chez les Siamois, de Houdich chez les Thibétains, de Mitra chez les Perses, de Dyonisius ou de Bacchus chez les Grecs, de Balder, fils d'Odin, chez les Scandinaves. Les noms changent, les détails varient, mais au fond c'est la même légende. En Egypte, Horus combat Typhon, le génie du mal ; il ne le tue pas, mais lui ôte la puissance qu'il avait. Chez les Grecs, la fable de Prométhée forme une trilogie. Il y a Prométhée *dérobant le feu du ciel*, voilà la fable ; Prométhée *enchaîné*, voilà le châtiement ; et Prométhée *délié*, voilà le rachat de la faute. Les Perses en proclamant la doctrine des deux principes, Ormazd, le principe du bien, et Ahriman, le principe du mal, font intervenir, comme médiateur, Mitra, qui combat pour Ormazd et se repose l'empire du monde. Vicinon, chez les Indes, s'incarne nous fois, et un savant orientaliste, M. Ot, observe que ces incarnations reposent sur le dogme de la chute et de la réhabilitation de l'humanité (Manuel d'histoire ancienne, *Indes*). Les traditions sœurs dit Volney, avaient regardé dans toutes l'Asie la croyance que le feu est un dieu, qui descend verticalement d'un jumeau final, d'un sourcil fort, roi, dieu, conquérant et insaisissable, qui ramène le bien et déliez les hommes de l'empire de l'Éternel, ou mal (Reines, pag. 282). Voltaire dit la même chose. *Additions à l'histoire générale*, édit. de 1763, pag. 15).

16. *Sub viti potestate* etc. Après avoir fait connaître au démon sa sentence, Dieu en vint à la femme. Il ne la maudit pas, puisque c'est parmi les femmes que la Verbe doit choisir sa mère. Il lui annonce une vie de douleurs, et, pour comble de mal, il lui prédit qu'elle sera, avant la régénération de l'humanité, l'esclave de l'homme. Car il ne s'agit pas ici de la débauche qui doit naturellement exister de la femme à l'homme, mais il s'agit d'un pouvoir, d'une domination absolue et arbitraire que l'homme exercera. C'est en effet ce qui arrive parmi les nations païennes. Les femmes subissent la dégradation la plus révoltante. Elle devient, entre les mains de l'homme, un instrument de plaisir, et elle perd sa dignité et sa pudeur en se laissant aller à une vie de fête, de luxe et d'amusement puant. Avant le christianisme, on ne voit nulle part la femme respectée dans la famille, le rang qu'elle doit avoir aux yeux de son mari et de ses enfants.

17. *Maledicta terra in opere tuo*. Le serpent avait été maudit, la terre le fut aussi par rapport à l'homme. On n'a pas fait assez attention aux conséquences de cette maudiction. Dans l'état d'innocence la terre n'avait pas besoin d'être cultivée pour donner à l'homme ses produits, le printemps était éternel, on n'avait à souffrir ni de l'excès du froid, ni de celui de la chaleur. C'était, on le voit, que les postes ont changé.

Ver non dederunt ; placcidius tepentibus arvis
Molebant frugis nutus suis semine flores.

Moos etiam fruges tellus suarum ferens ;

Ver necessest ager gravidis comedit aristas.

Les animaux reconnaissant l'autorité de l'homme, lui obéissaient et mettaient à son service leur force et leur agilité. Mais après le péché, tout se tourna contre l'homme. La terre devint ingrate et parut plus contraire à l'homme que les bêtes et les oiseaux. Les Trédons de la Péninsule, jusqu'à la suite de la mort et des maladies, vint un froid intense et permanent qui rendit la terre presque inhabitable. C'est ce que justifient spécialement les études géologiques faites sur l'état actuel de l'Europe. Les animaux sauvages étaient beaucoup plus dociles et plus manœuvrables que ceux d'aujourd'hui. Les mamouths ou éléphants à crinière, les rhinocéros à longs poils, les hippopotames, les tigres, les lions, les hyènes et les ours étaient plus terribles et plus grands que les individus actuels des mêmes espèces. Le péché obscurcit l'intelligence de l'homme, et c'est ce qui nous explique l'état barbare et sauvage dans lequel paraissent avoir vécu les hommes avant le déluge.

16. *Arumnas tuas, et conceptus*. Id est arumnas conceptum. Notum quam multa sint malerum laccomoda, cum arumras gerunt. — *In dolore portes*. Hinc dolorem aliquam naturalem mulier, data innocencie. Dal beneficio effertur. — *Sub viti potestate* etc. Parebis vito, non ut prius, semper sponte, sed interdu ingratilis et iavita.

17. *Maledicta terra*. Privata benedictione fertilitatis spontaneae, qualis in paradiso, — *In opere suo*. Haurit, non dedit, sed propter peccatum tuum. Theodotion vertit, in transgressionem tuam. — *Ecce*. Ex ejus proventu.

18. *Spinax et tribulos*. Non ut antea patens, et panis locis, sed copiose et passim. — *Herbam tuam*. Herbei herbam tuam vel agri vocant viliores herbas, que cum jumentis et aliis bestis communiter herbam etiam triticum comprehenditur, oportunitate illis bestiarum animarum fructibus.

16. *Mulieri* quoque dixit : Multiplicabo arumnas tuas, et conceptus tuas ; in dolore paries filios, et sub viti potestate eris, et ipse dominabitur tui. [a] I. Gen. 3. 14.

17. *Adæ vero* dixit : quia audivit vocem arumras tuas, et comediti de ligno, ex quo preceperam tibi ne comederes, quia maledicta eris, et sub viti potestate eris, et ipse dominabitur tui. [a] I. Gen. 3. 14.

18. *Spinax et tribulos* germinabit tibi, et comedes herbam terrea.

19. *In sudore vultus tui* verseris panem, donec revertaris in terram de qua sumptus es ; quia pulvis es, et in pulverem reverteris.

20. Et vocavit Adam nomen arumras suas, Heva, eo quod mater esset cunctorum viventium.

21. Feicit propter Dominum Deum Adm, et exort quos iunice pulvices, et induit eos ;

22. Et ait : Ecce Adm quasi unus ex nobis factus est, sciens bonum et malum ; nunc ergo ne forte mittam manum suam, et sumat etiam de ligno vitæ, et comedit, et vivat in æternum.

23. Et emisit eum Dominus Deus de paradiso voluptatis, ut operaretur terram de qua sumptus est.

19. *Pulvis es et in pulverem reverteris*. La sentence qui a frappé Adam frappe également tous ses descendants. Nous avons tous péché en lui et nous sommes tous punis. *Parvulus Avramum*, dit saint Paul, *peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum suum, et ita fit omnes homines viti peccatores*, in quo omnes peccatores (Rom., V. 12). Comment s'explique cette solidarité et se rend compte de la transmission de la tache originelle ! Assurance il y a là un profond mystère. Mais la fait n'est pas moins incontestable. Il suffit de se effor de considérer notre nature pour voir que Dieu n'aurait pu la créer dans l'innocence si elle se trouve. Sans doute il n'était pas obligé de nous exempter des maladies et des souffrances de résister contre les libéralités de son Dieu, mais il n'était pas obligé de nous exempter de la mal physique et du mal moral sous le gouvernement d'un Dieu juste et bon. Il n'est pas aussi aisé de comprendre la prépondérance que les sens exercent au nous sur la raison. Pourquoi sont faits pour le bien, l'attrait du mal l'empêche-t-il en nous sur celui du bien ! Pourquoi les sens tyrannisent-ils l'esprit ! Pourquoi vient on nous en mélange d'élévation et de bassesse ! On, comme dit Bossuet, pourquoi voyez-vous parties si mal assorties ! Avec le péché originel, tout s'explique. L'homme est un roi, mais un roi déchu, et sa conception est en lui si forte, c'est que le péché a bouleversé et corrompu sa nature. Si l'on n'admet pas le péché originel, il faut considérer Dieu comme l'auteur de ce désordre, ce qui se concilie pas avec ses attributs. C'est ce qui a fait dire à Pascal, que l'homme est encore plus inconcevable sans ce mystère, que ce mystère n'est inconcevable à l'homme (*Pensées*, édit. Haret, pag. 148).

On dogme est d'ailleurs inscrit dans les croyances de tous les peuples. Hérodote, chez les Grecs, Virgile et Ovide chez les Latins, ont mis en beaux vers la légende des quatre ages, qui montre l'homme se détachant de son innocence primitive et se corrompant dans son chef des sa naissance. Hérodote nous apprend que l'homme est né dans le fils et se dégrade, qu'il appelle *âme en chute* (De corp. lib. III). Tous les peuples anciens ont eu la même idée de l'existence de cette faute héréditaire, qu'on voit dans leur religion des rites expiatoires pour pécher d'abord à son entrée dans la vie. Or, dans l'histoire, on croit même que l'homme, le jour où l'on donna un nom à l'enfant. Ce jour, chez les Romains, était le neuvième pour les garçons et le huitième pour les filles. On l'appelait *lustrum*, à cause de l'eau lustrale qu'on employait pour purifier le nouveau-né. Les Grecs et les Égyptiens ont eu des rites de même nature semblable. Au Yucatan, en Amérique, on apportait l'enfant dans le temple, où le prêtre lui versait destiné à être usage et lui donnait un nom. Aux Chantres, c'étaient les femmes qui remplissaient ces fonctions avec des prières. Les mêmes expiations sont prescrites par la loi chez les Mégaliciens. Dans quelques provinces, on allumait au même temps du feu et on faisait semblant de passer l'enfant par la flamme, comme par le purgatoire à la fois par l'eau et le feu. Les Thibétains, en Asie, ont aussi de semblables expiations.

19. *In sudore vultus*. Quis hinc copiosus sudor erumpit. — *Panis*. Panis quævis cibum significat. — *Quia pulvis es, etc.* En pena peccati : mors. Deus creavit hominem innocentem, — *In vultu autem dicitur* etc. dicitur in orbem terrarum. Sap. 23. 24.

20. *Eva, vici, et nomen. LXX vertunt, Eva est*. Sed et uxorem ad mortem a Deo damnatos solvitur Adm, quod per Evam gignat prosteros viventes, in quibus ipse quasi parentes in illis viciat esse poterat.

21. *Tunicas pulvices*. Vel Deus de Nihilu creavit, vel Adam animantibus macetis pelles detraxit, vel angelorum ministerio id Deus effectum dedit.

22. *Adm*. Homo vir et familia. Deus, vero hominis irati, per ironiam sterperbam apen protoplastarum increpat ad effluorem medicum nocet, et ad futuri castellan. Sontentia nobilitatis, — *In vultu autem dicitur* etc. dicitur in orbem terrarum. Sap. 23. 24.

23. *Emit eum*. Quis hinc copiosus sudor erumpit. — *Panis*. Panis quævis cibum significat. — *Quia pulvis es, etc.* En pena peccati : mors. Deus creavit hominem innocentem, — *In vultu autem dicitur* etc. dicitur in orbem terrarum. Sap. 23. 24.

24. *Spinax et tribulos*. Non ut antea patens, et panis locis, sed copiose et passim. — *Herbam tuam*. Herbei herbam tuam vel agri vocant viliores herbas, que cum jumentis et aliis bestis communiter herbam etiam triticum comprehenditur, oportunitate illis bestiarum animarum fructibus.

15. Le Seigneur lui répondit : Non cela ne sera pas ainsi, mais quoique Isœra Cain sera pur, ses fils plus. Et le Seigneur mit un signe sur Cain, afin que ceux qui le trouveraient ne le tuassent point.

16. Cain s'étant retiré de devant la face du Seigneur, fut vaillant sur la terre, où il habita vers le pays oriental d'Éden.

17. Et ayant connu sa femme, elle conçut et enfanta Hénoch. Il bâtit ensuite une ville qu'il appela Hénoch, du nom de son fils.

18. Hénoch engendra Irad. Irad engendra Maviel. Maviel engendra Mathusâl. Et Mathusâl engendra Lamech.

19. Qui eut deux femmes, dont l'une s'appela Ada, et l'autre Sella.

20. Ada enfanta Jabél, qui fut père de ceux qui habitent sous des tentes, et de deux pasteurs.

21. Son frère s'appela Jabal; et il fut le père de ceux qui jouent de la harpe et de l'organo.

22. Sella enfanta aussi Tubalcain, qui fut l'art de travailler avec le marteau, et qui fut habile en toutes sortes d'ouvrages d'airain et de fer. Noëma était la sœur de Tubalcain.

17. *Cain... edificavit civitatem.* Cette ville fut bâtie, d'après l'Historien Joseph, dans un lieu qu'il appelle Sipsis. Il changea d'avis, en y introduisant la fraude et l'usage des poids et mesures, ce fut lui aussi qui, le premier, mit des bornes aux champs. Cet indignité qui la pollution cessa d'être nommée. Comment fut bâtie cette ville? Les premières maisons ne furent construites qu'avec du bois et de la terre; ce n'est que plus tard qu'on fit de la brique séchée au soleil ou cuite au feu. Les rabbins attribuent à Cain l'invention de l'arc, qui serait, avec la massue, l'arme la plus ancienne. L'arc était en bois, la corde en ficelle ou en lanterio de peau et la flèche était pointue vers en os ou en pierre.

20. *Jabel qui fuit pater canentium in tentoriis.* Ces paroles indiquent que Jabel, le fils aîné de Lamech, inventa la tente, qui est le genre d'habitation propre aux peuples nomades. Ces tentes étaient sans doute formées de nattes ou de paux de bêtes. L'usage que nous n'en sommes jamais parvenus. On les retrouve après le déluge, et, aujourd'hui encore, les Arabes et les peuples nomades de l'Orient transportent leurs tentes avec eux.

21. *Jabal qui fuit pater canentium.* Jabal, le frère de Jabel, inventa les premiers instruments de musique. La cithare fut probablement une espèce de lyre à trois cordes; les Égyptiens attribuent à Hénoch l'invention de cet instrument. L'organo consistait en un instrument à vent, formé de la réunion de plusieurs roseaux de différents grandeurs, une espèce de flûte de Pan.

22. *Tubalcain qui fuit malleator et faber.* Tubalcain, le frère de Jabel et de Jabel, inventa l'art de travailler les métaux, l'airain et le fer. L'airain était un composé de cuivre et d'étain, il fut d'abord employé, faire usage du fil, du marteau, de la pincette, de la lime, du cisail et en général des outils nécessaires à l'industrie métallurgique. Ces inventions avaient eu lieu environ mille ans après la création du monde. L'archéologie distingue dans ces arts industrie trois âges : l'âge de pierre, l'âge d'airain ou de bronze, et l'âge

de nos jours.

15. *Septuaginta punierum.* Numeros infans pro infinito. Gravitas punierum quam tu, quia tu exemplo deterritis non fueris intemeris. Omnis creatura in se habet. — *Quesit.* Nec frum del, nec animæ mortem timet, nec solam vitam delit, et corporis jacturam veretur.

16. *Septuaginta punierum.* Numeros infans pro infinito. Gravitas punierum quam tu, quia tu exemplo deterritis non fueris intemeris. Omnis creatura in se habet. — *Quesit.* Nec frum del, nec animæ mortem timet, nec solam vitam delit, et corporis jacturam veretur.

17. *Exponit nomen Villam Adam.* Intra enim mundi necessa fuit sorores fratribus nubere. Sane seu Asaa appellatur tradit D. Ephraïm, et D. Christyoson Ritham. — *Edificavit.* Non jam, sed multis post annis, cum Cain plures genuisset filios et filias, aptotes et septies, qui Hénochianis replere possent, et nulli materis, et forarum metis. — *Hénoch.* Non a Sa cala nominavit, quia Noëna ipsius omnibus inventum.

18. *Duos uxores.* Primitus polygamus Lamech legem monogamicam, l'atan Genes. 2. 24. violavit. Post divortium cum vita hominum esset brevior, et solus Noë cum suis superesset, ad nimis lente propagarentur homines, indulsit Deus ut plures liceret habere uxores, quod Abraham etiam et Jacob, viri sanctissimi, fecerunt. Kurs Christi, Matth. 10. 6. polygamiam sustulit.

20. *Pater habitantium.* Hebrei vocabulo patris solent significare quemvis artum inventorem, vel excellentem magistrum.

15. Dixitque ei Dominus : Nequamque illa fiet : sed omnis qui occiderit Cain, septuaginta punierum. Possuque Dominus Cain signum, ut non interficeret eum omnis qui invenisset eum.

16. Egressusque Cain a facie Domini, habitavit in regione in terra ad orientalem plagam Eden.

17. Cognovit autem Cain uxorem suam, quæ concepit, et peperit Henoch, et edificavit civitatem. Vocavitque nomen ejus eum nomine filii sui, Henoch.

18. Porro Henoch genuit Irad, et Irad genuit Maviel, et Maviel genuit Mathusâl, et M Mathusâl genuit Lamech.

19. Qui accepit duas uxores, nomen aut Ada, et nomen alteri Sella.

20. Quædamque Ada Jabél, qui fuit pater habitantium in tentoriis, æque pastorum.

21. Et nomen fratris ejus Jabal : ipse fuit pater canentium citharæ et organo.

22. Sella quoque genuit Tubalcain, qui fuit malleator et faber in cuncta operâ eris et ferri. Soror vero Tubalcain, Noëma.

23. Dixitque Lamech uxorisibus suis Ada et Sella : Audite vocem meam uxores Lamech, auscultate sermonem meum : quoniam occidi virum in vulnere meo, et adolescentulam in hivore meo.

24. Septuaginta ultio dabitur de Cain : de Lamech vero septuaginta septies.

25. Cognovit quoque adhuc Adam uxorem suam et peperit filium, vocavitque nomen ejus Seth, dicens : Quia simul Deus semen alium pro Abel, quem occidit Cain.

26. Sed et Seth natus est filius, quem vocavit Enos : iste cepit invocare nomen Domini.

23. Or, Lamech dit à ses femmes Ada et Sella : Femmes de Lamech, entendez ma voix ; écoutez ce que je vais vous dire : parce que j'ai tué un homme qui m'a blessé ; parce que j'ai assassiné une jeune femme qui m'a couvert de plaies.

24. On vengera sept fois la mort de Cain, celle de Lamech soixante-dix sept fois.

25. Adam, comme eut aussi sa femme ; et elle enfanta un fils qu'elle nomma Seth ; en disant : Car Dieu m'a donné un autre fils, au lieu d'Abel que Cain a tué.

26. Le naquit aussi un fils à Seth, qu'il appela Enos : Enos commença à invoquer le nom du Seigneur.

CHAPITRE V.

Généalogie des enfants d'Adam.

1. Hic est liber generationis Adam. In die quo creavit Deus hominem, a ad similitudinem Dei fecit illum. [a. Sep. 1. 27. Infr. 0. 6. Sep. 2. 25. Eccl. 17. 1.]

2. Masculum et feminam creavit eum, et benedixit illis : et vocavit nomen eorum Adam in die quo creati sunt.

1. Voici le dénombrement de la postérité d'Adam. Au jour que Dieu créa l'homme, il le fit à sa ressemblance.

2. Il les créa mâle et femelle ; il les bénit, et il leur donna le nom d'Adam, au jour qu'ils furent créés.

de fer. Dans l'âge de pierre, certains outils étaient en bois, comme le levier, la pelle, la truelle, d'autres, comme le cisail, le marteau, l'enclume, le couteau, la hache étaient en pierre. Ces pierres étaient des silex ou des cailloux très-durs amassés dans le lit des rivières ou des torrents, puis usés, amincis et aiguisés au moyen du frottement. Il est connu que l'âge de bronze a précédé l'âge de fer. C'est ce qu'indique Moïse dans sa création, car on trouve dans les invasions de Tubalcain, il met le bronze avant le fer. — D'après les rabbins, Noëma, sœur de Tubalcain, aurait été la première à faire de la toile et à filer la laine.

22. *Audite vocem...* Ce passage est un vers. Ce fragment de poésie, que Moïse nous a conservé, est à coup sûr le plus ancien que l'on possède.

25. *Vocavitque nomen ejus Seth.* Il est à remarquer que, dans son résumé si concis, Moïse ne nous donne que les noms des hommes célèbres qui se sont distingués par leurs inventions, ou des hommes remarquables qui ont été à la tête des grandes familles ou qui marquent la série des générations. Ainsi, quoique Adam et Ève aient eu beaucoup d'enfants, il n'en nomme que trois : Cain, Abel et Seth.

26. *Qui cepit invocare nomen Domini.* La sanctification du septième jour, l'abolition des sacrifices sont des faits qui démontrent, dès le commencement, l'existence d'un culte extérieur. Ce culte fut d'abord un culte privé ou domestique. Mais quand les hommes se furent multipliés, il fallut un culte public. Ce culte fut alors celui d'Israël, il fallut établir un rituel et des cérémonies particulières. C'est ce qui fit Moïse. Il naquit 234 ans après Adam, et vécut 905 ans. Il y avait à peu près 500 ans que le genre humain existait lorsqu'il établit ce culte.

23. *Quantum occidi virum.* Traditio Hebræorum est, quam Hieronymus non respicit, occidisse Lamech Calnam tritatum suum, quem ab armerio adolescente indicatum, foras portavit; qui armum accepit, et adolentem cecidit in adolescentem. Hæc postea, sequentia facile expelluntur. *Quantum.* Non redditor ratio, sed simpliciter quid factum sit, narratur. — *Virum Cain.* — *In vulnere meo.* Armerium venationis comitem. — *In hivore meo.* Ex hivore contractis et mox verberato illato, o quo male curato moritur.

24. *Septuaginta ultio dabitur de Cain.* Quasi dicit : Sicut mihi sedem illam non impune cessuram, quia Deus prædicit graviter puniendum Caini occisorem. Ex hoc potest colligere (uxores meas) graviter adhuc pletoadum, qui, quod vos metuitis, me per injuriam interemerit. Non Cain fratrem suum sponte occidit, sed pernitit facit, et ideo dignissimus qui et ipse occideretur. *Ego deos quidem occidi,* sed avium levitatis et ignarum, porcum illam aditus occidit, sed tantum castigare, quod me in fraudem induxisset, et utriusque facti me poenitet, quare natus est, et postquam et occidit, puniatur iter septuaginta septies. — *Septuaginta septies.* Multo graviter. Ad hoc locum respicit Christi. Matth. 18. 22 : *Non dico septies, sed septuagies septies.*

25. *Seth.* Quod proprie positionem, sed fundamentum significat. Nomen hoc instructum Del indidit, tum quia futurus fundamentum civitatis Del pro Abel; tum quia figura Christi, qui fundamentum Ecclesie vocatur. Isa. 28. 16 et 1. Cor. 3. 11.

26. *Enos.* Significat hominem miserum, afflictum, acrisimum. Noverat Seth hanc futuram sororem, nempè jupiter, in hæc vita conditionem. — *Iste cepit invocare nomen Domini.* Senatus est, tunc temporis, auctore et susatore Enos, æque colentes homines passim, et publico creavit ceremonias, et conceptis precum fundamentis, Deus colere.

Cap. V. — 1. *Liber generationis.* Enarratio continuatur prosapie Adam usque ad Noë. 2. *Vocavit nomen eorum Adam.* Hic Adam est nomen speciei, non individui ; itaque etiam Ève convenit.

3. Adam ayant vécu cent trente ans, engendra un fils à son image et à sa ressemblance, et il le nomma Seth.

4. Après qu'Adam eût engendré Seth, il vécut huit cents ans, il engendra des fils et des filles.

5. Et tout le temps de la vie d'Adam fut cent trente ans, et il mourut.

6. Seth ayant aussi vécu cent cinq ans, engendra Enos.

7. Et après que Seth eût engendré Enos, il vécut huit cent sept ans, et il engendra des fils et des filles.

8. Et tout le temps de la vie de Seth ayant été de neuf cent douze ans, il mourut.

9. Enos ayant vécu quatre-vingt-dix ans, engendra Cainan.

10. Depuis la naissance de Cainan, il vécut huit cent quinze ans, et il engendra des fils et des filles.

11. Et tout le temps de la vie d'Enos ayant été de neuf cent cinq ans, il mourut.

12. Cainan ayant aussi vécu soixante-dix ans, engendra Malaléel.

13. Et après avoir engendré Malaléel, il vécut huit cent quarante ans, et il engendra des fils et des filles.

14. Et tout le temps de la vie de Cainan ayant été de neuf cent dix ans, il mourut.

15. Malaléel ayant vécu soixante-cinq ans, engendra Jared.

5. *Vixit Adam, cum nonageni triginta.* Plusieurs auteurs, étonnés de la longévité des patriarches, ont voulu ne voir dans ces nombres des patriarches, que des lunaisons. Un de nos célèbres géographes, Malte-Brun, ayant exprimé ses sentiments, Pabbé Rohrbacher lui fit observer que ce Ton ne prenait pas les années de la Bible pour des années ordinaires, il s'observait des choses fort singulières. Par exemple, certains patriarches qui, dans le texte hébreu, sont dits avoir engendrés à l'âge de soixante-cinq, de trente-quatre, de vingt-neuf ans, auraient eu des enfants de deux ans, dix mois, et même de deux ans cinq mois. Ces graves personnages auraient eu des fils et des filles avant qu'ils fussent eux-mêmes sévères. Ce n'est pas tout. Adam, qui, suivant le texte original, engendra Seth à l'âge de trente ans et dix ans six mois, dés avant la naissance de Seth, Cain avait tué Abel. Quand il commença ce meurtre, il ne pouvait pas avoir moins de vingt ou trente ans. Il serait donc en six ans avant son père. La même erreur s'étant produite du temps de saint Augustin, l'illustre docteur y répondit à peu près de la même manière dans sa *Cité de Dieu*.

7. *Vixit Seth octoginta septem annis.* Les Septante portent 70 ans au lieu de 807. Il y a trois textes anciens de la Bible. Hébreux que suit notre Vulgate, le Pentateuque samaritanien et la traduction des Septante. Ces trois textes sont d'accord pour le nom et le nombre des patriarches qui ont vécu avant le déluge. Mais ils diffèrent pour les dates de leur mort ou de leur naissance. Ainsi, d'après Hébreu, il se serait écoulé 1669 ans d'Adam au déluge, d'après le Samaritan 1307, et d'après les Septante 2202. Ces variantes n'étonnent pas quand on sait que les nombres descriptifs par des lettres, et que la valeur de ces lettres ne dépendait souvent que d'un accent, que les copistes ont pu ajouter ou retrancher. La longue vie des patriarches est d'ailleurs un fait consacré dans les histoires de toutes les nations. Tous ceux qui ont écrit l'histoire, dit Gésenius, tant des Grecs que des autres nations, attestent ce que je te dis : car Manéthon qui a écrit l'histoire des Égyptiens; Diodore, qui nous a laissé celle des Chalcidiens; Moïse, Hérodote et Hésiode l'Égyptien qui ont écrit celle des Phrygiens, rapportent tous la même chose. Et Hérodote, Acuside, Hellantheus, Ephore et Nicetas rapportent tous que ces hommes vivaient jusqu'à mille ans. À ces autorités déjà si nombreuses citées par Joseph, on peut ajouter le témoignage de Varcon, de Plin, de Valère Maxime parmi les anciens; de Buffon, Dehro, Buzart, Wallerius, Ray, Struc, parmi les modernes.

3. *Ad imaginem et similitudinem.* Sibi per omnia similes, in natura, corpore humano, animi rationali, etc.

4. *Genitum filios et filias.* Certum est autem Seth solum unum filium habuisse, Caini uxorem.

5. *Mortuus est.* Item Ecclesiasticus 14: *12. Testamentum enim iustus servavit: Moris servaverit.* Fuit autem ille homo tam distans hominibus diebus, et voluntate et acribus cooperatione, ut homines citius propagarentur: consulti enim bona corporis constituit, victus simpliciter, vixit terre, cuius fructus eo tempore succulentiores, benignius suavitatem aspectus, et ratio tandem valentissimis Adamo sapientissimo parvatis, et aliis communicata: scivit enim herbarum ac strupum vires, metallorum, etc.

3. *Vixit autem Adam centum triginta annis: et genuit ad imaginem et similitudinem suam, vocavitque nomen ejus Seth.*

4. *Et facti sunt dies a Adam, postquam genuit Seth, octoginta annis, genuitque filios et filias [a I. Par. 1. 4.]*

5. *Et factum est omne tempus quo vixit Adam anni nonaginti triginta et mortuus est.*

6. *Vixit quoque Seth centum quinque annis, et genuit Enos.*

7. *Vixitque Seth postquam genuit Enos, octoginta septem annis genuitque filios et filias.*

8. *Et facti sunt omnes dies Seth nonaginta duodecim annorum, et mortuus est.*

9. *Vixit vero Enos nonaginta annis, et genuit Cainan.*

10. *Post quos ortum vixit octoginta quindecim annis, et genuit filios et filias.*

11. *Facitque sunt omnes dies Enos nonaginti quinque anni, et mortuus est.*

12. *Vixit quoque Cainan septuaginta annis, et genuit Malaléel.*

13. *Et vixit Cainan postquam genuit Malaléel, octoginta quadraginta annis, genuitque filios et filias.*

14. *Et facti sunt omnes dies Cainan nonaginti decem anni, et mortuus est.*

15. *Vixit autem Malaléel sexaginta quinque anni, et genuit Jared.*

16. *Et vixit Malaléel postquam genuit Jared, octoginta triginta annis, et genuit filios et filias.*

17. *Et facti sunt omnes dies Malaléel octoginta quinque anni, et mortuus est.*

18. *Vixitque Jared centum sexaginta duobus annis, et genuit Henoch.*

19. *Et vixit Jared postquam genuit Henoch, octoginta annis, et genuit filios et filias.*

20. *Et facti sunt omnes dies Jared nonaginta duo anni, et mortuus est.*

21. *Porro Henoch vixit sexaginta quinque annis, et genuit Mathusalam.*

22. *Et ambulavit Henoch cum Deo: et vixit, postquam genuit Mathusalam, trecentis annis, et genuit filios et filias.*

23. *Et facti sunt omnes dies Henoch trecenti sexaginta quinque anni.*

24. *Et ambulavit cum Deo, et non apparuit: quia tulit cum Deus [a Eccl. 44. 16. Heb. 11. 5.]*

25. *Vixit quoque Mathusala centum octoginta septem annis, et genuit Lamech.*

26. *Et vixit Mathusala, postquam genuit Lamech, septinginta octoginta duobus annis, et genuit filios et filias.*

27. *Et facti sunt omnes dies Mathusala nonaginta sexaginta novem anni, et mortuus est.*

28. *Vixit autem Lamech centum octoginta duobus annis, et genuit filium:*

29. *Vocavitque nomen ejus Noë, dicens: Iscic consolabitur nos ab operibus et laboribus manuum nostrarum, in terra cui maledixit Dominus.*

30. *Vixit quoque Lamech, postquam genuit Noë, quingentis nonaginta quinque annis, et genuit filios et filias.*

31. *Et facti sunt omnes dies Lamech septingenti septuaginta septem anni, et mortuus est. Noë vero, cum quingentis nonaginta novem annis, genuit Sem, Cham et Japheth.*

32. *Tulit enim Deus.* Ce patriarche avait fait une prophétie dans laquelle il annonçait aux méchants le châtiment que Dieu leur réservait. Cette prophétie s'étant accomplie par tradition, l'Épouse sainte Judo en cite un fragment dans son *Salve*. (Cf. Epist. cath. Jud. v. 14 et suiv.)

30. *Vocavit nomen ejus Noë.* Noë est le dixième et dernier des patriarches antédiluviens.

22. *Ambulavit Henoch cum Deo.* Genus hoc diocini significat vitam perfectam, et inculpatam, divina consensationem voluntat. LXX habent: *Placuit Deo.* Placuit Henochi: *Et non apparuit LXX: Et non invenit* etc. quod secutus D. Paulus, ad Hebr. 11. 5. habet: *Et non invenit eum. — Quis tulit cum Deo.* In alium locum translitit. *Henoch, Japheth D. Paulus loco citato, invenitque est ut non videtur mortem.* Causa translationis habetur Sap. 40. 10. *quia dilectus Deo, et vivebat inter malos homines, ne malis moribus innocens contaminaretur.* Locum in quantum translatus est indicat Ecclesiasticus, c. 14. 16. *Henoch, inquit, placuit Deo, quia dilectus est in parentibus et in fratribus.*

29. *Iscic consolabitur nos.* Vox Nos quisque et consolatioem significat. Nos autem quisque fecit, et consolatus est homines, 1. quia omnia rebus acta operis, scilicet peccata, quæverunt per Nos, qui ab obitu diluvis; 2. quia et peccatum et alia instrumenta agriculturæ artemque faciliorem colendi agris invenit; 3. quia propter sanctitatem et sacrificium Nos, post diluvis hæc benedixit terre, ap. Sap. 11. 9. 1; quia factum est ut terra sic benedicta minore labore mortuum fructus daret; 4. quia laborare vult fieri, quod curia iustitiam et consolator; 5. quia mundi post diluvis reparavit, qui etiam mundum Deum, ejusque beneficiis conciliavit, et alio quod etiam Messias nasciturus, qui est quies et consolatio nostra.

11. *Cum quingentis nonaginta novem annis, et mortuus est.* Non est credibile Nos tempore ad annum 600 abeunte conjugio. Ergo alios ante Sem, Cham et Japheth, genuit filios, qui mortui sunt ante annum. Post annum ergo 500. Nos genuit, id est, generare cepit Sem, Cham et Japheth successivo: nec enim ordum anno hic tres simul genuit.

16. *Après avoir engendré Jared, il vécut huit cent trente ans, et il engendra des fils et des filles.*

17. *Et tout le temps de la vie de Malaléel ayant été de huit cent quatre-vingt-quinze ans, il mourut.*

18. *Jared, ayant vécu cent soixante-deux ans, engendra Hénoch.*

19. *Après avoir engendré Hénoch, il vécut huit cents ans, et il engendra des fils et des filles.*

20. *Et tout le temps de la vie de Jared ayant été de neuf cent soixante-deux ans, il mourut.*

21. *Or Hénoch ayant vécu soixante-cinq ans, engendra Mathusalam.*

22. *Hénoch marcha avec Dieu, et après avoir engendré Mathusalam, il vécut trois cents ans, et il engendra des fils et des filles.*

23. *Et tout le temps que Hénoch vécut fut de trois cent soixante-cinq ans, et il ne parut plus, parce que Dieu l'enleva.*

24. *Mathusalam ayant vécu cent quatre-vingt-sept ans, engendra Lamech.*

26. *Après avoir engendré Lamech, il vécut sept cent quatre-vingt-deux ans, et il engendra des fils et des filles.*

27. *Et tout le temps de la vie de Mathusalam ayant été de neuf cent soixante-neuf ans, il mourut.*

28. *Lamech ayant vécu cent quatre-vingt-deux ans, engendra un fils,*

29. *Qu'il nomma Noë, en disant: Celui-ci nous soulagera parmi nos travaux et les œuvres de nos mains, et il nous consolera dans la terre que le Seigneur a mandité.*

30. *Lamech, après avoir engendré Noë, vécut cinq cent quatre-vingt-quinze ans, et il engendra des fils et des filles.*

31. *Et tout le temps de la vie de Lamech ayant été de sept cent soixante-dix-sept ans, il mourut. Or Noë ayant cent cinquans ans, engendra Sem, Cham et Japheth.*

16. Vous ferez à l'arche une fenêtre, et vous lui donnerez une conde de hauteur. Vous ferez aussi la porte de l'arche au côté; et vous y ferez un étage tout en bas, un second au milieu, et un troisième.

17. Je m'en vais répandre les eaux du déluge sur la terre, pour faire mourir toute chair qui respire, et qui est vivante sous le ciel; tout ce qui est sur la terre sera consumé.

18. J'établirai mon alliance avec vous, et vous entrerez dans l'arche, vous et vos fils, vous femme, et les femmes de vos fils avec vous.

19. Vous ferez aussi entrer dans l'arche deux de chaque espèce de tous les animaux, mâle et femelle, afin qu'ils y vivent avec vous.

20. De chaque espèce des oiseaux, vous en prendrez deux; de deux animaux, deux; de chaque espèce de ce qui rampe sur la terre, deux; deux de toute espèce entrant avec vous dans l'arche, afin qu'ils puissent vivre.

21. Vous prendrez aussi avec vous de tout ce qui peut se manger, et vous le porterez dans l'arche pour servir à votre nourriture et à celle de tous les animaux.

22. Noé accomplit donc tout ce que Dieu lui avait commandé.

CHAPITRE VII.

Le déluge.

1. Le Seigneur dit ensuite à Noé : Entrez dans l'arche, vous, et toute votre maison, parce qu'en vous ceux qui vivent aujourd'hui sur la terre, j'ai reconnu que vous n'êtes plus justes devant moi.

condé égyptienne. En 1630, l'anglais Jean Grovius, professeur d'astronomie à l'Université d'Oxford, écrivit le *decur* ou le bionde seigneur sur le séisme au Caire. Ce séisme est une petite colonne divisée en cordées et en fractions de cordées servant à mesurer le cercle du Nil. L'astronome anglais avait 1 pied 584 millièmes, mesure anglaise, ou 54 centimètres. D'après cette mesure, Paré avait 102 mètres de long, 27 mètres 20 décimètres et 10 centimètres de haut. On a calculé la place que les animaux se provisions devaient prendre, et on a trouvé qu'il restait à Noé et à ses trois fils une espace plus que suffisant.

16. *Fenestram in arca facies, et in cubito consummabis summam ejus; ostium autem arca ponet ex latere; deorsum, conculca et tritista facies in ea.*
17. *Ecco ego adducam aquas diluvi super terram, et interficiam omnem carnem, in qua spiritus vilis est anhelare cogitum; universa quae in terra sunt, consumentur.*
18. *Ponamque foedus meum tecum; et ingredieris arcam tuam, et filii tui, uxores tuae, et uxores filiorum tuorum tecum;*
19. *Et ex cunctis animantibus universae carnis bina induces in arcam, ut vivant tecum, masculini scilicet et feminae.*
20. *De volucribus juxta genus suum, et de jumentis in genere suo, et ex omni reptili terra secundum genus suum; bina de omnibus ingredierentur tecum, ut possint vivere.*
21. *Tollas igitur tecum ex omnibus escis, quae mandii possunt, et comportabis apud te; et erant tibi quam illis in cibum.*
22. *Et facti igitur Noé omnia quae praeceperat illi Deus.*

16. *Fenestram*, præcipuum unam, gradiorum, et pellentiam ex vitro, crystallo, vel lapide speculato; quod hebraei vocant *tocher*, et greci, *ὄρακρον*, et veritè Symmachus. Haec major fenestra nihil prohibet alios etiam maiores fuisse. *Et in cubito consummabis summam ejus*. Quasi dicit: Altitudinem ejus, puta fenestra, facies unius cubiti; vel sesau septem cubitorum habet et debet, donec arcam consummaveris, et perforaveris. *Ostium autem arca ponet ex latere*. Ostium arcam consummaveris, et perforaveris. *Deorsum conculca et tritista facies in ea*. Deorsum significat infimum tabulam arcae; conculca, tabulam medium; tritista, id est, justa græce vocant vim, tertiam tabulam, tabulam tertiam. Videtur habuisse arca tres configurationes, et partem imam, in qua fuerit subura, et sentina; super hanc, in secundis, erant animalia per classes distributa; in tertii erant amœna, in quartis aves et homines.

18. *Ponamque foedus meum tecum*. Nempè iridum, vel potius: Palearum tecum tuam et tuorum incolitantium. Hebr. *surgera faciam*, id est, stabiliam, operum complere fœdus, nempè quod tecum de tui testamenti salute, quod diluivo eripiam. Jam populi. Quando tui foedus fecerit? Non omnia referuntur. Noster textus longior de pacto, quasi de futuris; Hebraeus, quasi de pacto jam facti, quod firmum fore pollicetur, et in opus conferendum.

19. *Ex cunctis animantibus universae carnis bina*. Sermo est de terrestribus, quorum etiam aliqua nautica, ut omnia obedientia, et cura certis animalibus socialiter vivunt in arca, nominal infesta. Quae ex putri gignuntur, aut quae ex specierum varietum committunt, non sunt in arca includenda. Amphibia, quae diu terræ carere non possunt, locus in arca assignatus.

20. *Ingrederentur tecum*. Veniant ad te, scilicet sponte suo. Distinctio, vel angulorum impellit.

21. *Ex omnibus escis quae mandii possunt*. Heb. *Ex omni cibo qui comedi solet*; putant ab homine quam a bestia. Itaque feræ carnivorae etiam in arca carnes in cibum habuerunt.

2. *Ex omnibus animantibus mundis tolle septem et septem, masculinum et feminam; de animantibus vero immundis duo et duo, masculinum et feminam.*
3. *Sed et de volucribus caeli septem et septem, masculinum et feminam; ut salvetur semen super faciem universae terrae.*

4. *Adhuc enim, et post dies septem ego pluviam super terram quadraginta diebus et quadraginta noctibus; et delebo omnem substantiam, quam feci, de superficie terrae.*

5. *Fecit ergo Noé omnia, quae mandaverat ei Dominus.*

6. *Erantque sexcentorum annorum quando diluvi aqua inundaverunt aërem super terram.*

7. *Et ingressus est Noé et filii ejus, uxoresque ejus uxores filiorum ejus cum eo, in arcam propter aquas diluvi [Math. 24. 37. Luc. 17. 26. 1. Petr. 3. 20].*

8. *De animantibus quoque mundis et immundis, et de volucribus, et ex omni populo movetur super terram.*

9. *Duo et duo ingressa sunt ad Noé in arcam, masculini et feminae, sicut praeceperat Dominus Noé.*

10. *Cumque transissent septem dies, aquae diluvi inundaverunt super terram.*

11. *Anno sexcentesimo vili Noé, mense secundo, septimo decimo die mensis, rupti sunt omnes fontes abyssi maris; et cataractae coeli apertae sunt.*

2. *Ex omnibus animantibus mundis*. Ce n'est pas Moïse qui a établi la distinction des animaux purs et des animaux impurs. Cette distinction existait, comme on le voit, dès le commencement. Elle résulte sans doute de l'effet produit dans la nature par le péché. Le mal et le bien se sont montrés par eux-mêmes et hors de lui-même. Dans le monde matériel, il y a les choses qui sont favorables et celles qui lui sont défavorables; dans les plantes, celles qui sont saines et celles qui sont viciées; et dans les animaux, ceux qui sont bons à manger et qui peuvent offrir un sacrifice utile; et ceux que l'on ne doit ni manger, ni offrir à Dieu; de là les purs et les impurs.

11. *Anno sexcentesimo vili die mensis*. L'année commençait alors en octobre. Le 17. jour le second mois répondait à 24 décembre. — *Rupti sunt omnes fontes abyssi maris*. Le déluge ne fut pas seulement produit par les pluies torrentielles qui tombèrent du ciel pendant quarante jours et quarante nuits; le texte sacre porte que les sources du grand abîme des eaux éternelles, c'est-à-dire que la mer ne respecta plus les limites que le doigt de Dieu lui a imposées, et qu'elle couvrit de ses flots la plus grande partie du globe. Ce déluge eut lieu au commencement de grands changements, surtout dans la partie occidentale de notre hémisphère. Les configurations de l'Afrique et de l'Europe en ont été particulièrement modifiées.

Car. VII. — 2. *Septena et septena*. De speciebus mundis septem, non quatuordecim; de immundis duo, non octo; scilicet de illis quatuor masculus et tres feminae; de his duntaxat masculinum et feminam. De mundis par enim inductum est ad speciem conservandum, alterum ad sacrificium, tertium ad usum post diluivum: denique septimus nam pro sacrificio habendum statim a diluivo, et 8. 20. — *De jumentis*, id est, de illis quae ad sacrificium offeruntur, sed absolutè non potest et voluntate.

3. *Ut salvetur*. Ut cunctarum specierum seminarium superet.

4. *Adhuc enim, et post dies septem*. Illi septem dies, supra prescripti temporis spatium, ad id, ut extraxit saltem hae dicuntur hebdomadae homines perirentur, et moveretur exemplum Noe qui verba non audierant. — *Ego pluviam*. Videtur habere emphasim, quasi dicit: Non solum vi aliquo, sed et ex causa materialis, sed absolutè non potest et voluntate.

5. *Duo et duo*. Id est sept paria, sex bina.

11. *Mense secundo*. Qui hebraei dicunt Iar, et fere respondet nostro Maio, saltem quoad posteriorum sui partem. — *Rupti sunt*. Vi aquarum disrupti, vel aperti sunt aquae ita exundantes, ut omnia sepaga fracta viderentur. — *Omnis fontes abyssi maris*. Omnes scaturigines abyssorum multarum; nam sub terra sunt multae abyssi, id est, vorticantes et conceptuales aquarum. Vocatur autem ab abyssis, quia aquae illae inter se per venas, saltem aliquas communes, inveniuntur. — *Quatuordecim lib. 3. c. 4. et 30.* — *De torrente coeli aperta sunt*. Sacra Scriptura dicit colum aperiri quando pluit, claudi quando cessat imbre. Iacob. 5. *Videtur Elia quando clausum est celum*. Sensus ergo est, a divinis regionis aëris; quae colum vocat, tanto impetu visum ut aërem maxime in aëre effusa est, ut aquae, quasi subductis cataractis, in fluviorum morem descendere videretur.

2. Prenez sept mâles et sept femelles de tous les animaux purs, et deux mâles et deux femelles des animaux impurs.

3. Prenez aussi sept mâles et sept femelles de tous les oiseaux du ciel; afin d'en conserver la race dessus la face de la terre :

4. Car je n'attendrai plus que sept jours, et après cela je ferai pleuvoir sur la terre quarante jours et quarante nuits, et j'exterminerai de dessus la terre toutes les créatures que j'ai faites.

5. Noé fit donc tout ce que le Seigneur lui avait commandé.

6. Il avait six cents ans lorsque les eaux du déluge inondèrent la terre.

7. Noé entra dans l'arche, et avec lui ses fils, sa femme et les femmes de ses fils, pour éviter les eaux du déluge.

8. Les animaux purs et impurs, avec tout ce qui se meut sur la terre,

9. Entrèrent aussi dans l'arche avec Noé, deux à deux, mâles et femelles, selon que le Seigneur l'avait commandé à Noé.

10. Après donc que les sept jours furent passés, les eaux du déluge se répandirent sur la terre.

11. L'année six cent de la vie de Noé, le dix-septième jour du second mois de la même année, les sources du grand abîme des eaux furent rompues, et les cataractes du ciel furent ouvertes.